RAPPEL DE PRODUIT - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 22/04/2021

Prodinan 160 mg, gélule - Laboratoire CSP

Niveau de rappel : officines, circuit de distribution pharmaceutique et établissements de santé

Le Laboratoire Centre Spécialités Pharmaceutiques, procède, en accord avec l'ANSM, au retrait de tous les lots non périmés sur le marché de la spécialité PRODINAN 160 mg, gélule (palmier de Floride/Serena repens) :

PRODINAN 160 mg, gélule - Boîte de 60 gélules (CIP 34009 375315 4 2)
Lots concernés

- C18055 (péremption 07/2021),
- C18056 (péremption 07/2021),
- C18057 (péremption 07/2021),
- C19020 (péremption 01/2022),
- C19022 (péremption 01/2022),
- C19028 (péremption 01/2022),
- C19032 (péremption 06/2022),
- C19036 (péremption 06/2022),
- C20004 (péremption 12/2022),
- C20005 (péremption 12/2022),
- C20011 (péremption 03/2023),
- C20012 (péremption 03/2023).

PRODINAN 160 mg, gélule - Boîte de 180 gélules (CIP 34009 375 318 3 2)
Lots concernés

- C18058 (péremption07/2021),
- C18060 (péremption 07/2021),
- C19002 (péremption 07/2021),
- C19021 (péremption 01/2022),
- C19023 (péremption 01/2022),
- C19024 (péremption 01/2022),
- C19033 (péremption 06/2022),
- C19034 (péremption 06/2022),
- C19035 (péremption 06/2022),
- C20006 (péremption12/2022),
- C20007 (péremption 12/2022).

Ce rappel fait suite à l'abrogation de l'Autorisation de Mise sur le Marché à compter du 22 avril 2021.

Cette décision n'est liée ni à un motif de sécurité ni de qualité du médicament.

Niveau de rappel : officines, circuit de distribution pharmaceutique et établissements de santé.



PUBLIÉ LE 12/05/2021 - MIS À JOUR LE 27/10/2022

Le médicament Prodinan (palmier de Floride) est de nouveau commercialisé

SURVEILLANCE - PHARMACOVIGILANCE